



CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

La Corporation commerciale canadienne (CCC) offre aux exportateurs une large gamme de services pour les aider à vendre à des gouvernements étrangers et à des organismes internationaux. Dans le cadre de ces opérations, la CCC joue le rôle de maître d'oeuvre en aidant les fournisseurs canadiens à franchir toutes les étapes nécessaires à la bonne conclusion d'une transaction.

La CCC garantit habituellement l'exécution du contrat au nom du gouvernement du Canada, ce qui aide à rehausser la crédibilité du fournisseur et à donner confiance au client. La Corporation participe aux négociations et signe le contrat avec le client. Elle suit de près toutes les étapes d'exécution du contrat, y compris le paiement des fournisseurs et la perception des comptes auprès des clients.

Les exportateurs qui ont recours aux services de la CCC bénéficient de l'autorité, de la compétence technique et de l'appui du gouvernement canadien au niveau de leurs projets d'exportation. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la trousse d'information de la CCC. Des exemplaires sont disponibles en composant le numéro ci-dessous.

S'adresser à :

Section des communications et de la sensibilisation
Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor, 11^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 995-2121